

Fiche de poste

Chargé de mission pour la Grande Collecte des archives du sport

CDD de 2 ans, à pourvoir dès que possible en 2023

Employeur : Académie nationale olympique française (ANOF) – 1, avenue Pierre-de-Coubertin – 75011 Paris

Lieu d'exercice : Service interministériel des archives de France, 11 rue des Quatre-Fils – 75003 Paris – jours de télétravail envisageables

Rémunération mensuelle nette : 2000-2050 € environ

Missions et activités principales

Le sport est un sujet populaire qui touche toutes les couches de la société. Les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris en 2024 sont une occasion privilégiée pour encourager la collecte des archives ayant trait au monde du sport, entendu de façon très large, et valoriser ces archives auprès de toutes les catégories de public.

Suivi par le Service interministériel des archives de France (SIAF) au ministère de la Culture, le (la) chargé(e) de mission aura trois objectifs principaux :

1) Organisation de la Grande Collecte sur les archives du sport

Les archives peuvent avoir été produites aussi bien par des personnes morales que physiques :

- Personnes morales : structures publiques nationales et territoriales qui ont en charge ce domaine (ministère, direction départementale de l'État, service des sports des conseils départementaux et municipaux...), les comités, fédérations, clubs et associations privés, qu'ils aient ou non une mission de service public, les entreprises d'infrastructures et de matériel...
- Personnes physiques : athlètes, amateurs, supporters, membres d'association...

L'objectif est de faire prendre conscience de la valeur de ces archives d'un point de vue historique et sociétal, et de l'importance de les conserver dans les meilleures conditions possibles. Leur préservation peut notamment passer par le versement, le don, le dépôt dans un service d'archives.

Les services nationaux et territoriaux d'archives sont les institutions publiques dédiées à recevoir les documents collectés et à les conserver. Ils peuvent également intervenir en qualité d'expert ou de conseil au profit des détenteurs d'archives privées.

La Grande Collecte des archives du sport est lancée de 2022 à 2024 ; le prolongement jusqu'à la fin de l'année 2024 doit permettre de collecter les archives de l'événement même des JOP. La Grande Collecte s'adresse principalement à trois publics :

- les producteurs d'archives publics et privés,
- le grand public,
- le public scolaire, en particulier celui des classes de 4e et 3e.

Le service qui décide de s'engager dans la Grande Collecte en définit les modalités (calendrier, public visé, thématique...).

Le (la) chargé(e) de mission pilotera la mise en œuvre des objectifs opérationnels de la Grande Collecte au niveau national, en lien avec les différents partenaires et les réseaux identifiés comme pouvant être

des relais et selon les orientations que définira le SIAF. Il (elle) sera en contact avec les services d'archives du réseau qui la mettront en place et relayera leurs opérations.

2) La valorisation des archives du sport

Au cours de ces trois années, les services d'archives seront amenés à mettre en place des actions de valorisation sous des formes très différentes : classements de fonds et mise en ligne d'instruments de recherche, expositions (temporaires, itinérantes, virtuelles), journées d'étude, ateliers et dossiers pédagogiques, actions d'éducation artistique et culturelle, publications, vidéos, jeux, produits multimédias...

Le (la) chargé(e) de mission valorisera ces actions du réseau des services d'archives par tout moyen approprié, en particulier sur le portail FranceArchives et auprès de la Direction de la communication du ministère de la Culture. Il favorisera une communication de niveau national, grâce aux contacts qu'il aura noués dans le monde du sport et des différents médias.

Il (elle) pourra être amené(e) également à effectuer des alignements de données relatives aux archives du sport sur FranceArchives pour un meilleur repérage et une exploitation optimisée de ces ressources par l'internaute.

3) Le bilan des actions réalisées

À la fin de l'opération, le (la) chargé(e) de mission dressera un bilan des actions réalisées. Cela suppose d'avoir, au long des années 2023 et 2024, collecté au fur et à mesure les éléments nécessaires au bilan. Il (elle) définira le périmètre de ce bilan en lien avec le SIAF.

Au cours de sa mission il (elle) sera en relation prioritairement avec les services d'archives. Il (elle) devra également constituer et entretenir un réseau de partenaires tels que le CNOSF (Comité national olympique et sportif français), le délégué aux JOP du ministère de l'Éducation nationale et du ministère chargé des sports, les directions Impact & Héritage et Culture de Paris 2024, les fédérations sportives, les DRAC, le Musée national du sport.

Savoir-faire

Capacité à la conduite de projet
Sens de l'organisation
Qualités rédactionnelles, aptitude à élaborer des synthèses
Sens du travail en réseau

Savoir être

Qualités relationnelles
Rigueur, implication, sens pratique
Curiosité et créativité
Savoir rendre compte

Niveau de compétences : l'expérience en conduite de projet est nécessaire.

Envoi des candidatures : la lettre de motivation et le CV sont à adresser par courriel aux adresses suivantes :

- Académie nationale olympique française, Arnaud Richard, président :
arnaudrichard@academie.olympique.fr
- Service interministériel des archives de France, Brigitte Guigueno, adjointe au sous-directeur du pilotage, de la communication et de la valorisation des archives :
brigitte.guigueno@culture.gouv.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 31 décembre 2022